



# GROUPE REM



## COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2020-2021

Engagement du Groupe REM  
dans l'intégration des dix principes du  
Pacte Mondial des Nations Unies

COMMUNICATION  
SUR LE PROGRÈS



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

### CONTACT

Rémi Arbonville - 01 39 88 02 35 - [remi.arbonville@rem-surete.com](mailto:remi.arbonville@rem-surete.com)



# GROUPE REM

Organisation des Nations Unies  
Monsieur António Guterres  
Secrétaire Général  
Global Compact Office  
NY 10017  
NEW YORK

Roissy CDG, le 15 avril 2021

## Renouvellement de l'engagement du Groupe REM au Pacte Mondial

Honorable Secrétaire Général,

Nous sommes heureux de confirmer que le **Groupe REM** soutient les dix principes du **Pacte Mondial des Nations Unies** concernant les droits de l'homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous tenons également à vous exprimer notre forte volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence en nous engageant à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale et ses modes opératoires.

Nous nous engageons également à faire une déclaration claire et publique sur ce sujet et à en informer nos employés, nos partenaires commerciaux et nos clients.

Dans notre logique de responsabilité et de transparence, nous rendrons publics les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial et ce, chaque année. Nous avons une pleine conscience des défis à relever et, en ce sens, nous nous inscrivons chaque jour dans une démarche d'amélioration.

Vous renouvelant l'assurance de notre engagement, nous vous prions d'agréer, Honorable Secrétaire Général, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Rémi ARBONVILLE  
Président



## COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2020-2021

Entreprise signataire depuis le 05 janvier 2012, le **Groupe REM** confirme son soutien aux dix principes du **Pacte Mondial**, relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales de travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

L'initiative des Nations Unies correspond pleinement à la culture d'entreprise du **Groupe REM** et aux valeurs soutenues par son équipe dirigeante et l'ensemble de ses collaborateurs. La volonté de l'entreprise est de pouvoir, à son humble mesure, contribuer au respect et à la **mise en œuvre de ces dix principes dans sa zone d'influence**.

Plus précisément au cours des années 2020-2021, le Groupe REM :

- S'est engagé à respecter pleinement le **RGPD** (Réglementation Général pour la Protection des Données) ;
- Travaille activement sur la mise en place d'un **partenariat « Alliance »** avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Roissy Charles de Gaulle pour favoriser l'emploi au niveau local ;
- A recruté une nouvelle collaboratrice avec pour mission la **veille et l'application de la stratégie du Groupe**, notamment vis à vis des principes du **Pacte Mondial** ;
- A développé des solutions de travail à la fois plus saines pour favoriser le bien-être de ses salariés, mais aussi **technologiquement innovantes** pour ainsi faire face aux **nouveaux défis liés à l'environnement**.

Dans le cadre de sa cinquième **Communication sur le Progrès**, le **Groupe REM** présente donc les actions réalisées au cours des années 2020 et 2021 et celles en prévision pour les années à venir. Les principes et **ODD** illustrés ne peuvent bien entendu pas tous être représentés par le **Groupe REM** compte tenu de son activité et de son environnement direct, cependant l'entreprise souhaite apporter sa pierre à l'édifice sur un maximum de principes, lesquels sont détaillés ci-après au sein de cette **COP**.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





## A PROPOS DU GROUPE REM

Le Groupe REM capitalise sur une expertise reconnue depuis maintenant 30 ans dans le domaine de la sûreté aéroportuaire. Ses activités s'articulent autour de quatre pôles de compétences complémentaires. Ce mode opératoire permet à ses clients de pouvoir s'appuyer sur une offre globale de services et à des interlocuteurs dédiés, en réponse à leurs nombreuses problématiques de sûreté.

## LES PÔLES DE COMPÉTENCES DU GROUPE REM



### REM CONSEIL

- Audit, conseil et assistance en sûreté aéroportuaire auprès des compagnies aériennes, agents habilités, chargeurs connus, fournisseurs connus, etc.
- Élaboration et gouvernance des référentiels sûreté.
- Traitement des anomalies et aide à la mise en place des actions correctives.
- Aviation Security Independent Validators EU ACC3.
- Externalisation de la fonction Sûreté.



### REM CONSEIL SÉCURITÉ

- Accompagnement dans toutes vos problématiques liées aux matières dangereuses.
- Conseillers Sécurité externe pour vous mettre en conformité avec la réglementation nationale (transport des matières dangereuses par route).
- Radioprotection - PCR (Personne Compétente en Radioprotection). Obtention des autorisations et suivi des mesures annuelles.
- Accompagnement pour l'obtention de l'agrément OEA (Opérateur Economique Agréé).



### REM FORMATION

- Centre de formation implanté au cœur de la Zone de fret de Roissy CDG.
- Toutes les formations réglementaires en sûreté aéroportuaire dispensées par des formateurs qualifiés et/ou certifiés DGAC.
- Formations DGR, Permis Piste, Palettisation et Arrimage, EPI, PRAP, CACES, etc.
- Formation professionnelle des agents de sûreté aéroportuaire : CQP-ASA.
- Formations spéciales en secourisme.



### REM DISTRIBUTION

- Distributeur exclusif du REM Badge, le porte-badge 4 en 1.
- Vente de vêtements, chaussures et équipements de sécurité personnalisables.
- Vente de vêtements pour personnels d'accueil personnalisables.
- Location, vente d'équipements (scanners, X-Ray, portiques, etc.).



## VALEUR AJOUTÉE & CHIFFRES CLÉS

### PROXIMITÉ. ÉCOUTE & RÉACTIVITÉ

De taille humaine mais d'envergure internationale, le **Groupe REM** garantit une approche qualité connue et reconnue de ses métiers et s'inscrit auprès de ses clients dans une démarche constante de proximité, d'écoute et de réactivité.



#### **30 années d'expérience**

dans le domaine du **conseil** et de la **formation** appliqués au domaine de la **sûreté aéroportuaire**



#### **Plus de 15 pays**

dans lesquels le Groupe REM porte son activité



#### **Partenaire de confiance**

plébiscité par plus de 450 clients



#### **Plus de 60 installations**

de sécurisation & de contrôles d'accès par an



#### **10 000 formations**

dispensées par an



#### **8900 stagiaires formés**

et près de 3800 heures de formation par an



## DROITS DE L'HOMME

*Principe n°1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.*

*Principe n°2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.*

Le **Groupe REM** adhère sans équivoque aux principes de la **Déclaration universelle des droits de l'homme** de décembre 1948. Exerçant principalement son activité en France, le **Groupe REM** applique stricto sensu la législation française, notamment la Constitution française de 1958 toujours en vigueur, dans laquelle les droits de l'homme ont été intégrés.

Depuis 2013, le **comité d'éthique** instauré par le Président du **Groupe REM** et ses salariés (cadres et non cadres) continue de se réunir chaque année, et ce au moins **deux fois par an**. Il veille notamment à maintenir un **haut niveau d'exigence** vis à vis des conditions de travail et du bien-être des salariés, en cherchant sans cesse à améliorer son taux de satisfaction.

Ainsi, **aucun accident de travail n'a été enregistré** au sein du Groupe depuis 2019, ni troubles psychosociaux ou maladie professionnelle liés à des souffrances internes ou au burnout. Dans le même temps, le **Groupe REM** a mis en place un large éventail de possibilités dans le secteur de la santé, avec un **renforcement de la protection sociale** de ses salariés, la mise en place **d'activité sportive** (en interne ou bien en partenariat avec des partenaires locaux) mais aussi **l'accompagnement psychologique** de celles et ceux qui le souhaite durant la crise sanitaire de la SARS-CoV-2.

## Plus concrètement

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Convaincu que l'environnement de travail contribue grandement au bien-être des salariés, le **Groupe REM** s'efforce d'offrir un cadre de travail satisfaisant pour l'ensemble de ses collaborateurs et se tiens à l'écoute de toute problématique éventuelle à ce sujet. Le **Groupe REM** participe notamment à :

- **Maintenir l'exigence du Groupe** vis à vis du bien-être des salariés et d'en améliorer chaque année le taux de satisfaction.
- Garantir une embauche juste en matière **d'égalité et de diversité des âges** : les deux derniers collaborateurs embauchés sont des femmes.
- **L'optimisation du poste de travail** au sein même des locaux : matériel de fitness, salle d'eau, cuisine, coin repos.
- L'optimisation du poste de **travail à distance** pour les salariés nécessitant d'être correctement équipés : bureau, ordinateur, chaise ergonomique, écran déporté.
- Développer les ressources liées au **bien-être du télétravail** avec la mise à disposition de services supports à la finance et la formation, notamment grâce au **déploiement de logiciels métiers SaaS et Cloud**.
- Privilégier la formation du personnel en favorisant, lorsque nécessaire, les **circuits universitaires longs**.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE





Grâce à l'ensemble des mesures prises en faveur des conditions de travail et du bien-être de ses salariés, il n'est comptabilisé à ce jour, et après **10 années d'observation**, seulement **1% de turnover** et **99% des salariés en CDI**, ce qui est remarquable compte tenu du taux moyen constaté du secteur aéronautique.

Ainsi, et au regard des résultats obtenus, le **Groupe REM** continue de prendre son engagement très au sérieux vis à vis du **Pacte Mondial des Nations Unies**, et contribue sans relâche à promouvoir ses dix principes associés auprès de sa sphère d'influence :

- Le **Groupe REM** continue de communiquer en interne auprès de son personnel, sans distinction de contrat de travail (CDI - CDD - Intérim) sur les missions du **Pacte Mondial** et sur les valeurs à transmettre en tant que prestataire vis à vis de ses clients.
- Le **Groupe REM** a mis à jour son **affichage interne** au regard des nouvelles règles d'utilisation de Global Compact France, mais aussi son site Internet et communique désormais sur cette nouvelle charte auprès de sa sphère d'influence.
- Le **Groupe REM** met l'accent sur la **protection des données de ses salariés, clients, fournisseurs et utilisateurs de ses services numériques**, et s'assure que les serveurs utilisés sont tous situés en France, et qu'aucun de ses prestataires de services numériques ne revendent à des tiers les données clients récoltés.

## Affichage interne



## Web





*Principe n°4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.*

*Principe n°6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.*

## NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Bâtir un cadre professionnel exempt de toute forme de travail forcé ou obligatoire fait partie depuis toujours des principes fondateurs du Groupe REM.

### **E-LEARNING**

Le **Groupe REM** s'est récemment engagé dans une démarche qualité en postulant au référentiel national Qualiopi, avec pour objectif de garantir la qualité des formations délivrées, de **prendre en compte le handicap** et d'adopter une approche d'amélioration continue pour l'ensemble du groupe et de ses filiales.

Dans le même temps, **REM Formation** a mis en place une plateforme **e-Learning** ce qui, dans la manière dont les clients et partenaires du secteur sont traditionnellement accompagnés, représente un énorme pas en avant. Le programme e-Learning de **REM Formation** apporte ainsi des réponses adéquates en matière de formation et de **transmission des savoirs**, et ce quel que soit l'utilisateur et son lieu d'apprentissage à l'instant T. C'est ainsi **10 parcours de formations** dédiés à l'aérien qui ont vu le jour ce qui a permis de **former plus de 800 apprenants en 2020**.

Aussi, conscient que les TIC - Technologies de l'Information et de la Communication - sont aujourd'hui perçues comme un **levier privilégié** pour l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage dans cette « nouvelle » société de connaissance, **REM Formation** s'est assuré que la plateforme déployée soit **accessible depuis n'importe quel appareil** (téléphone, ordinateur, tablette...) pour **diminuer au maximum la fracture numérique**, freins à son usage pour la formation. Par ailleurs, et dans le but de **préserver l'humain au sein du processus e-Learning**, la plateforme LMS **Dokeos** est accompagné d'un tutorat, d'un centre d'aide (sous forme de tutoriels vidéo), mais aussi la possibilité de prendre contact par téléphone (de 8h à 21h), par messagerie instantanée ou bien de suivre la formation en distanciel dans les locaux du centre de formation.



### **DÉMATÉRIALISATION**

Dans le cadre de sa croissance et dans un souci de simplification des échanges internes et externe, le **Groupe REM** a lancé, **depuis 2019**, un grand **plan de dématérialisation** de la dépense, des relations clients et plus globalement des échanges. Plus globalement, cette opération consiste en la dématérialisation de bout en bout de l'ensemble de ces flux entrants et sortants liés au **Groupe REM**, mais également des processus de travail de façon à **faciliter les tâches et fluidifier les processus de gestion comptables et financières**.



Du point de vue comptabilité, la première opération fût la **généralisation de la facturation électronique** pour toutes les filiales (devis, factures et réception), et ce grâce à la mise en place du **logiciel web « Evoliz »**, un outil 100% cloud et répondant à nos exigences internes..

Du point de vue métier, formation et conseil, c'est une **dématérialisation des échanges** qui a permis de répondre a un **processus qualité** et ainsi structurer davantage le métier vis à vis de nos collaborateurs internes / externes.

## EMPERIA

Ce système, à divers objectifs, est le fruit d'une recherche approfondie et minutieuse vis à vis des besoins et attentes du marché sur lequel le **Groupe REM** opère depuis de nombreuses années. Le **CRM Emperia**, dans une logique de **transparence et de digitalisation**, propose les fonctionnalités suivantes :

- Monitoring de la relation client ;
- Gestion et suivi des agréments ;
- Analyse active des évolutions réglementaires et des référentiels applicables, pour plus de réactivité ;
- Automatisation des comptes rendu de réunion, notes d'information sûreté etc. ;
- Gestion de projets et pilotage des actions plus dynamique et moins fastidieuse.

Après maintenant plus de **2 ans d'exploitation**, **Emperia** a fait ses preuves et demeure très apprécié des clients et partenaires du **Groupe REM**. Son amélioration continue fait par ailleurs partie de la feuille de route stratégique du Groupe.



**Fonctionnalités**

- Monitoring de la relation client
- Gestion et suivi des agréments
- Analyse active des évolutions réglementaires et des référentiels applicables
- Automatisation des comptes rendu de réunion, note d'information sûreté, etc.
- Gestion de projets dynamique



Acteur majeur de la sûreté aéroportuaire, le **Groupe REM** investit continuellement en recherche et développement et propose aujourd'hui une **solution digitale** en phase avec son marché et les besoins de ses clients.

**QU'EST-CE QU'EMPERIA ?**



Un CRM - Monitoring de la relation client



Une base digitale de connaissances réglementaires et de référentiels permettant une veille continue



Pilotage des actions  
Planification des tâches  
Extraction des données  
.xml .pdf .xls

**NOTE D'INFORMATION SÛRETÉ**  
Synthèse extrait de l'analyse d'EMPERIA



## DENDREO

Toujours dans un souci d'amélioration continue, de dématérialisation et de **transformation digitale**, le **Groupe REM** s'est appuyé sur le système **Dendreo** afin de positionner ses formations sur une **offre e-learning**, pour sa société **REM Formation**.

Ce système permet la **dématérialisation et l'automatisation de tous les actes** (envoi de convocations, programmes...) mais offre aussi la possibilité aux salariés de télétravailler convenablement.



## Dendreo permet à REM Formation de :

- Profiter d'un **système de gestion du centre de formation** : gestion des salles, gestion des convocations, gestion de la facturation et plus globalement, dématérialiser les échanges ;
- Profiter d'un système **ergonomique et intuitif** ;
- D'avoir un système d'**émargement électronique** permettant le suivi de présence ;
- De pouvoir créer des **parcours mixtes** pertinents : modules en présentiel & modules en e-learning ;
- Prétendre à la **certification Qualiopi** pour l'ensemble des formations proposées ;
- De répondre à notre exigence qualité par la **diffusion des informations auprès d'un large public** (catalogue en ligne, diffusion de la satisfaction, inscription en ligne...).

Avec un recul d'un an et demi sur l'exploitation de cette solution, **Dendreo** a permis à **REM Formation** de diversifier et moderniser son offre auprès de sa clientèle existante, mais aussi de permettre un accès à la formation à un **public plus large** tout en garantissant une **qualité d'apprentissage optimale**.



## COVID-19

Face à la crise sanitaire que le monde traverse ces derniers mois, le **Groupe REM** a dû adapter quelques peu ses méthodes de travail et de collaborations quotidiennes avec ses salariés et partenaires.

## Ainsi, le Groupe REM n'a eu de cesse de :

- Privilégier le télétravail vis à vis de ses employés ;
- **Privilégier les visioconférences** plutôt que les déplacements, lorsque cela est possible et sans dégradation de la prestation de service fournie ;
- D'améliorer les **conditions de travail à domicile** de ses salariés par le renfort matériel et financier lorsque nécessaire ;
- De garantir le **maintient intégral du salaire de ses collaborateurs** malgré la crise actuelle du secteur aéronautique ;
- **A recruté** en cette période de crise un agent technique dans son centre de formation afin d'appliquer les nouvelles directives sanitaires.

Conscient que la crise de la Covid-19 affecte fortement l'activité aéroportuaire et, directement, celle du **Groupe REM**, l'équipe dirigeante met un point d'honneur à multiplier les efforts pour **ses emplois (aucun poste n'a été supprimé)**, ses conditions de travail, ses relations avec les partenaires et son engagement vis à vis des **ODD du Pacte Mondial des Nations Unies**.



## LES FORMATIONS

### SÛRETÉ

2

- 11.2.3.9+11.2.3.10 Regl.EU2015/1998: Formation des personnes qui effectuent sur le fret, les envois postaux,le courrier et le matériel des transporteurs aériens, les approvisionnements de bord et les fournitures d'aéroport, des contrôles de sûreté,hors IF
- Formation initiale Typologie 9 - §11.2.3.5.Regl. EU2015/1998 : contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille.

### Encadrement

7

- 11.2.2. du Regl. EU2015/1998 : Formation de base des personnes qui exécutent les tâches énumérées aux points 11.2.3.1, 11.2.3.4 et 11.2.3.5 et aux points 11.2.4, 11.2.5 et 11.5
- 11.2.5. du Regl. EU2015/1998: Formation spécifique destinée aux personnes assumant une responsabilité générale au niveau national ou local en respect de toutes les dispositions légales applicables dans d'un programme de sûreté et d'Assurance Qualité
- Formation de Formateur Qualifié en Sûreté de l'Aviation Civile
- Formation de Formateur Qualifié en Sûreté de l'Aviation Civile (Excl. §11.2.2) - Qualification pour les module §11.2.3.8
- Formation de Formateur Qualifié en Sûreté de l'Aviation Civile (Excl. §11.2.2) - Qualification pour les modules §11.2.6.2 et §11.2.3.9
- Formation Responsable Sûreté
- MANAGEMENT DE LA SURETE: Formation spécifique destinée aux personnes assumant une responsabilité générale au niveau national ou local en respect de toutes les dispositions légales applicables dans d'un programme de sûreté et d'Assurance Qualité

### Contributeur

16

- 11.2.3.10 E Learning Ffrmation des personnes qui effectuent sur le courrier et le matériel des transporteurs aériens, les approvisionnements de bord et les fournitures d'aéroport, des contrôles de sûreté, autres que l'inspection filtrage **E-learning** **Nouveauté**
- 11.2.3.10. + Compl. 11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998 :Formation des personnes qui effectuent sur le courrier et le matériel des transporteurs aériens, les approvisionnements de bord et les fournitures d'aéroport, des contrôles de sûreté, autres que l'IF + TC
- 11.2.3.10.du Regl. EU2015/1998 Formation des personnes qui effectuent sur le courrier et le matériel des transporteurs aériens, les approvisionnements de bord et les fournitures d'aéroport, des contrôles de sûreté, autres que l'inspection filtrage
- 11.2.3.3. CV/FM du Regl. EU2015/1998 : inspection/filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport, limitée au Contrôle Visuel et à la Fouille Manuelle
- 11.2.3.3. CV/FM du Regl. EU2015/1998 : inspection/filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionnements de bord et des fournitures d'aéroport, limitée au Contrôle Visuel et à la Fouille Manuelle
- 11.2.3.6.du Regl. EU2015/1998 : Formation des personnes en charge de la fouille de sûreté des aéronefs
- 11.2.3.7 : Formation des personnes en charge de la protection des aéronefs **E-learning**
- 11.2.3.7.du Regl. EU2015/1998 : Formation des personnes en charge de la protection des aéronefs
- 11.2.3.8. + Compl. 11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998 : Formation des personnes qui mettent en oeuvre la vérification de concordance entre passagers et bagages + partie TCA
- 11.2.3.8. du Regl. EU2015/1998 : Formation des personnes qui mettent en oeuvre la vérification de concordance entre passagers et bagages
- 11.2.3.9 + Compl. 11.2.6.2 Regl. EU2015/1998: Formation des personnes qui effectuent sur le fret et les envois postaux des contrôles de sûreté autre que l'inspection/le filtrage + partie TCA
- 11.2.3.9 CCo Regl. EU2015/1998: Formation des personnes qui effectuent sur le fret et les envois postaux des contrôles de sûreté autre que l'inspection/le filtrage - Variante Chargeur Connu
- 11.2.3.9 E LEARNING Formation des personnes qui effectuent sur le fret et les envois postaux des contrôles de sûreté, autres que l'inspection filtrage **E-learning**
- 11.2.3.9 Regl. EU2015/1998: Formation des personnes qui effectuent sur le fret et les envois postaux des contrôles de sûreté, autres que l'inspection filtrage
- 11.2.4. du Regl. EU2015/1998: Formation spécifique des personnes supervisant directement des personnes effectuant les contrôles de sûreté 11.2.3.6. à 11.2.3.10.
- 11.2.7 du Regl n°EU 2015/1998: Formation des personnes nécessitant une sensibilisation à la sûreté générale

### Badge

5

- 11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998: E-learning/Sur place Formation des personnes accédant la ZSAR sans escorte E-LEARNING **E-learning** **A distance**
- 11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998: Formation des personnes accédant la ZSAR sans escorte E-LEARNING **E-learning**
- 11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998: Formation Initiale des personnes accédant la ZSAR sans escorte
- 11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998: Formation Périodique des personnes accédant la ZSAR sans escorte
- § 11.2.6.2 du Regl européen n°EU 2015/1998: Complément TCA aux modules de formation 11.2.3.8, 11.2.3.9 et 11.2.3.10

### Sûreté

9

- 11.2.3.8. du Regl. EU2015/1998 : Formation des personnes qui mettent en oeuvre la vérification de concordance entre passagers et bagages **E-learning**
- 11.2.6.2 du Regl. EU2015/1998: Formation Initiale des personnes accédant la ZSAR sans escorte et Formation Référent/Correspondant Sûreté Roissy CDG – Orly – LBG.
- Formation Sûreté sur le Tas prévue au 11.2.1.2. du Regl. EU2015/1998 : Module §11.2.3.3. CV/FM
- Recycling Training Course Sûreté PN Compagnie Aérienne - Gestion du risque terroriste et maîtrise PAXI
- Recycling Training Course Sûreté PNC Compagnie Aérienne - Fouille aéronef §11.2.3.6 du Regl. EU2015/1998 -Formation des personnes en charge de la fouille de sûreté des aéronefs
- Recycling Training Course Sûreté PNT Compagnie Aérienne - Fouille aéronef §11.2.3.6 du Regl. EU2015/1998 -Formation des personnes en charge de la fouille de sûreté des aéronefs
- TSA – Programme de sûreté type compagnie aérienne– Module Formation Passage
- § Formation "Clean and Search" US - Module Compagnies aériennes CORSAIR INTERNATIONAL - Validation regl. TSA
- § Formation "Clean and Search" US - Module Compagnies aériennes NORWEGIAN - Validation regl. TSA

### Superviseur

1

- 11.2.4.du Regl. EU2015/1998 : Formation spécifique des personnes supervisant directement des personnes effectuant les contrôles de sûreté 11.2.3.1 à 11.2.3.5. "SUPERVISEUR - AGENT DE SURETE"

### Transport aérien de Marchandises Dangereuses (reg. IATA)

11

**Extrait de la plateforme Dendreo**



## ENVIRONNEMENT

*Principe n°7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.*

*Principe n°8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.*

*Principe n°9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.*



Dès que possible, le **Groupe REM** sensibilise ses collaborateurs, ses clients et ses partenaires au **Développement Durable** en les accompagnant autant que possible dans leurs pratiques du quotidien.

C'est pour cela qu'il est important à nos yeux, de **poursuivre les actions déjà mises en place** mais également de se tenir informé afin de pouvoir élargir nos champs d'actions pouvant amener à **une meilleure gestion de nos ressources**.

Depuis 2017, le **Groupe REM** a mis en place un certain nombre d'actions visant à **lutter contre le changement climatique**.

### Ces diverses actions sont désormais en place, avec en 2021 :

- **Objectif 0 Papier !** La dématérialisation des documents n'a eu de cesse d'occuper une place importante dans l'esprit de nos collaborateurs. Ainsi, et compte tenu des outils développés au fur et à mesure des années, le **Groupe REM** n'utilise son copieur que de manière très occasionnelle, ce qui a eu pour effet de **multiplier par 2 la baisse de copies annuelle**.
- Lancement des logiciels et CRM internes, permettant la **dématérialisation, la digitalisation et la sécurisation des échanges de dossiers volumineux** entre le **Groupe REM**, ses collaborateurs internes et ses clients. Cette démarche a notamment permis la **réduction massive des impressions papiers**.
- Le e-learning, avec le système **Dokeos** mis en place par l'entité **REM Formation**, qui contribue à **limiter les déplacements non essentiels** tout en permettant de former plus de personnes et ce, de manière plus pertinente et cohérente avec les besoins du secteur.
- La mise à disposition auprès de chaque agent d'un **coffre-fort électronique** (caisse des dépôts et consignation) leur permettant de **dématérialiser tous leurs documents** et d'y recevoir leurs bulletins de salaire. Cet outil a vocation à **accompagner le salarié tout au long de sa vie** et contribue ainsi à **diminuer la consommation de papier et l'emprunte carbone** liée à l'acheminement des bulletins de salaire par voie postale.
- La prise en main des **achats généraux** du Groupe afin de **réduire les consommations nuisibles à l'environnement** et faire profiter à l'ensemble de ses collaborateurs et de ses filiales l'accès à des outils de pointe : copieur, fibre optique...





## LES OBJECTIFS À VENIR

Dans la continuité des actions mises en place, et pour oeuvrer davantage vis à vis des **ODD**, le **Groupe REM** souhaite aller encore plus loin et réfléchi, pour **2021 et 2022**, à d'autres actions eco-responsables. La COVID-19 a fondamentalement transformé les usages et méthodes traditionnelles dans les entreprises, et le **Groupe REM** a bien conscience que ces transformations vont définitivement changer le paysage des entreprises telles que nous les connaissons.

### Ainsi, pour 2021 et 2022, le Groupe REM souhaite :

- Poursuivre l'**emploi de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement**, notamment avec l'utilisation de serveurs en situés en France et prioriser une conception européenne des logiciels actuels et à venir au sein du **Groupe REM** et de ses filiales..
- **Remettre sur pieds une ancienne application mobile iOS** créée par la filiale **REM Conseil Sécurité**, qui consiste à recenser l'ensemble des incoterms de la réglementation IATA au sein d'une seule et même plateforme de consultation, et ainsi **réduire le nombre d'ouvrages imprimés et distribués chaque année**.
- Toujours en accord avec ses principe, le **Groupe REM** souhaite continuer de **sensibiliser ses fournisseurs sur leur responsabilité environnementale**, qu'il s'agisse des produits d'entretiens courants ou des serveurs utilisés pour le stockage des données, mais aussi ses salariés, concernant les **bonnes règles de conduite numérique à tenir au quotidien**.

Enfin, le **Groupe REM** souhaite agir davantage vis à vis de la **lutte contre la déforestation** mais aussi **contre le travail forcé des enfants**, notamment par le biais de sa filiale **REM Distribution** qui appliquera une sélection rigoureuse de ses fournisseurs en ce sens.



-100 000 feuilles imprimées /an



Réduire les déplacements non-essentiels

et ainsi limiter les émissions de Co2



**Sensibilisation de l'impact carbone sur l'échange de données numériques**

auprès de l'ensemble de notre équipe et visant à réduire le nombre d'échanges non productifs



*Principe n°4 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.*

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Conformément à la loi française et à l'éthique de la société, le **Groupe REM se refuse à tout acte de corruption**, qu'il s'agisse de corruption passive ou de corruption active.

Le **Groupe REM** est un **groupe indépendant**, son implantation est nationale et ses filiales sont majoritairement détenues par le groupe, qui garde entièrement la main sur la gestion opérationnelle et des services de ressources humaines.

Ainsi, en étant et en restant indépendant, le **Groupe REM et ses filiales ne sont soumis à aucune influence**, et peut ainsi assurer un **climat exempt de pression** ou craint en matière de liberté d'association.

Dans la continuité de son engagement éthique instauré en 2013, le **Groupe REM** met un point d'honneur à **sensibiliser ses partenaires d'influence face aux menaces terroristes** qui pèse sur l'Union Européenne. Son action est d'autant plus importante que la sphère professionnelle directe est principalement constituée d'acteurs aéroportuaires.

Ainsi, que ce soit en présentiel ou en e-learning, toutes les formations et tous les formateurs ont désormais un chapitre de sensibilisation à tenir auprès de leurs apprenants concernant le **rôle à jouer lorsqu'une menace terroriste avérée**.

En parallèle, le **Groupe REM** continue la diffusion de son **livret de prévention des attaques terroristes créé en 2017**, qui se révèle être apprécié sur le secteur et surtout, réellement pris en compte.

Mais ce n'est pas tout. Grâce à sa filiale **Noesis**, le **Groupe REM** a profité du temps qui lui était disponible en 2020 dû à la crise sanitaire pour développer, en collaboration avec son partenaire numérique **Dirupt**, une **application mobile Android et iOS à destination du personnel sûreté** de ses clients aéroportuaires. **Le but : rendre plus efficace les processus sûreté.**

L'**application WiSight** articule la maîtrise des techniques d'accès et de traitement de l'information à la gestion des connaissances et des savoir-faire opérationnels. Le **cycle de vie de l'information** – ainsi placée au cœur des processus sûreté, protection des données et sécurité économique de l'entreprise – devient un **levier majeur de performance, de conformité et de développement.**

### Fonctionnalités développées :

- Accès à une base de connaissance constamment **mise à jour par le Directeur Sûreté référent** ;
- **Apprentissage et sensibilisation continue** grâce aux articles et quizz pédagogiques ;
- Notifications en temps réel ;
- Création de **listes de consignes** mémorisables ;
- **Sauvegarde** des procédures sûreté ;
- Rubrique Help et **création de sondages** ;
- Messagerie instantanée.

**17** PARTENARIATS POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS



Après maintenant vingt-trois ans d'expérience dans le domaine de la sécurité et de la sûreté, le **Groupe REM** a désormais bien plus qu'un rôle de conseil : **il est véritablement le Référent sûreté pour l'ensemble de ses clients, et reconnu dans sa profession.** Il est donc primordial pour le Groupe d'**innover constamment** et ainsi **lutter durablement contre la corruption et les menaces terroristes de son secteur.**

